



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SUBMISSION À :**  
Unité de réception des soumissions de l'Agence  
Parcs Canada 4<sup>e</sup> Avenue Est, bureau 720  
Calgary (Alberta) T2G 4X3  
Télécopieur de soumissions : 866-246-6893

**REVISION 004 TO INVITATION  
TO TENDER**

**RÉVISION 004 À L'APPEL  
D'OFFRES**

The referenced document is hereby revised;  
unless otherwise indicated, all other terms and  
conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de l'offre  
demeurent les mêmes.

**Issuing Office – Bureau de distribution :**  
Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés  
220 – 4<sup>e</sup> Avenue Est, bureau 720  
Calgary (Alberta) T2G 4X3

<b>Title – Sujet :</b> Restauration de l'étable pour chevaux de trait – lieu historique national du Ranch-Bar U		
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation :</b> 5P420-19-0314/A	<b>Date :</b> 24 janvier 2020	
<b>Amendment No. – N° de modification :</b> 004		
<b>Client Reference No. – N° de référence du client :</b> 766		
<b>GETS Reference No.   N° de référence de SEAG :</b> PW-19-00900457		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin :</b> <b>At – à :</b> 14 h <b>On – le :</b> 30 janvier 2020		<b>Time Zone – Fuseau horaire</b> HNR
<b>F.O.B. – F.A.B. :</b> <b>Plant – Usine :</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other – Autre :</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Enquiries to – Adresser toutes demande de renseignements à :</b> Jen Maheu		
<b>Telephone No. – N° de téléphone :</b> 587-432-8458	<b>Fax No. – N° de télécopieur :</b> 866-246-6893	<b>Email Address – Courriel :</b> <a href="mailto:jennifer.maheu@canada.ca">jennifer.maheu@canada.ca</a>
<b>Destination of Goods, Services, and Construction – Destination des biens, services et construction :</b> Lieu historique national du Ranch-Bar U		
<b>TO BE COMPLETED BY THE BIDDER – À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE</b>		
<b>Vendor/ Firm Name – Nom du fournisseur ou de l'entrepreneur :</b>		
<b>Address – Adresse :</b>		
<b>Telephone No. – N° de téléphone :</b>	<b>Fax No. – N° de télécopieur :</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur ou de l'entrepreneur</b>		
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>	

## **Modification 004**

La présente modification vise à diffuser questions et réponses

### **A) DATE DE CLÔTURE DES SOUMISSIONS**

La date de clôture de l'appel d'offres n° 5P420-19-0314/A est repoussée du 28 janvier 2020 au **30 janvier 2020 à 14 h (HNR)**.

**La période de questions n'a pas été prolongée.**

### **B) QUESTIONS ET RÉPONSES**

**Q57** L'article numéro 12 du formulaire de soumission demande l'installation de vis de structure de type 5 aux fentes dans l'ensemble. Le devis ne fait référence qu'à des vis de type 4. Pouvons-nous obtenir les spécifications des vis de type 5?

**R57** Voir les révisions au dossier d'appel d'offres et la version révisée de l'appendice 1 – voir le Formulaire des prix combinés.

**Q58** Pouvons-nous apporter du gravier pour diminuer la boue sur le site et l'enlever à l'achèvement des travaux?

**R58** Cela peut être acceptable, à condition que l'entrepreneur enlève complètement le gravier et remette le terrain dans son état initial. Si l'enlèvement et la remise en état ne peuvent pas se faire sans perturber le sous-sol, un archéologue devra surveiller les travaux.

**Q59** Est-ce qu'il serait possible de recréer de nouveaux poteaux dans le cadre de la réfection de l'écurie plutôt que de créer des rallonges pour les poteaux existants?

**R59** Non, ce n'est pas acceptable.

**Q60** Est-il possible d'organiser une autre visite du site pour certains métiers qui doivent vérifier certains renseignements?

**R60** Étant donné que le site est fermé, nous ne sommes pas en mesure d'organiser d'autres visites.

**Q61** Modification 002, A6 – Il est indiqué que le sol sera plutôt gorgé d'eau au printemps et que les véhicules et la machinerie pourraient faire des trous dans le sol et d'autres dommages.

a) L'aire de dépôt est-elle un endroit où l'on est susceptibles de trouver des artefacts archéologiques?

b) Sommes-nous susceptibles de trouver des artefacts archéologiques dans le sol autour de l'étable pour chevaux de trait?

c) Veuillez préciser les précautions à prendre. Une toile de géotextile recouverte de matériau granulaire B?

**R61** a) Il s'agit d'un lieu historique national, alors il est possible de trouver des artefacts archéologiques un peu partout. Toutefois, ce qu'il faut retenir ici, c'est que si le sol est endommagé (p. ex. trous), l'entrepreneur devra remettre le lieu dans son état initial, donc il est plus facile de prendre des mesures préventives que de réparer les dégâts.

b) Cela est clair dans les spécifications; voir également la réponse à 61 a).

c) Il revient à l'entrepreneur de déterminer les précautions à prendre pour prévenir les dommages.

**Q62** Modifications à 002, A7 – Il est indiqué qu'il faut laisser les enclos tels quels.

a) La distance entre l'étable et l'enclos est petite, et le couloir formé est trop étroit pour que l'on puisse procéder à l'excavation, puis décharger et placer les composantes structurelles temporaires qui serviront à soulever l'étable, placer les roues, etc. Nous devons empiéter sur la zone de l'enclos.

b) Veuillez préciser les précautions à prendre.

- R62** a) Cela devra faire l'objet d'une discussion avec le soumissionnaire retenu dans le cadre de la réunion de mise en œuvre. Comme l'indique l'addenda 2, il faudrait monter un solide dossier pour les déplacer.  
b) Voir la réponse à 62 a).

**Q63** Modification 002, A9 – Il est indiqué qu'il est possible de les enlever.

- a) À la mi-avril, il est possible que les oiseaux ne soient pas encore de retour, mais il y a aura des chauves-souris dans l'étable (hibernation).  
b) Dans le cadre d'un autre projet pour l'APC, on a emmené des chauves-souris dans une aire de conservation du milieu sauvage pour la durée des travaux. Veuillez nous indiquer l'emplacement du sanctuaire acceptable pour l'APC en précisant qui s'occuperait de la capture des chauves-souris (et des oiseaux) et de leur transport vers et depuis le sanctuaire.

- R63** a) La réponse à notre question dans la modification 2 s'applique toujours.  
b) Si des chauves-souris sont en hibernation sur les lieux, nous discuterons avec notre agent d'évaluation environnementale pour choisir le meilleur plan d'action possible.

**Q64** Modification 002, A10 – Il est indiqué que la porte du côté est du grenier qui ne figure pas dans les dessins actuels sera enlevée.

- a) Veuillez modifier les dessins en conséquence et fournir des photos étant donné que nous ne savions pas cela au moment de la visite des lieux.  
b) Qui s'occupera de transporter les portes à l'APC afin qu'elles soient remises en état? Si vous avez un nom à nous communiquer, veuillez nous dire où cette personne se trouve afin que nous puissions estimer les coûts à prévoir.

- R64** a) Cela a fait l'objet d'une discussion lors de la visite des lieux. Cette porte figure clairement sur les photos des plans.  
b) Les portes seront remises en état sur place.

**Q65** Modification 002, A11 :

- a) Quelles composantes devraient être peintes en atelier?

**R65** a) Veuillez consulter les spécifications.

**Q66** Modification 002, A13 :

- a) Étant donné que l'approbation des changements dépend de l'approbation préalable du BEEFP, quel est le délai à prévoir pour l'examen du BEEFP?

**R66** a) Le temps nécessaire pour l'examen du BEEFP dépend de la situation.

**Q67** Modification 002, A18 :

- a) Les passages couverts sont-ils également enlevés?

**R67** a) Comme il en a été lors de la visite des lieux et comme l'indique l'addenda 2, les passages couverts sont identiques à ceux de l'étable pour chevaux temporaire. Alors, oui, elles sont enlevées.

**Q68** Modification 002, A22:

- a) Le délai d'exécution sera-t-il prolongé si les travaux sont stoppés en raison de « bruit excessif »?

**R68** a) Non. Comme l'indique la réponse précédente, il est attendu que l'entrepreneur soit prévenant et consulte les responsables du site pour convenir de moments appropriés pour les travaux, afin d'éviter les retards.

**Q69** Modification 002, C. RÉVISIONS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES;

- a) Veuillez modifier le dessin A6 et fournir la nouvelle version.

**R69** a) Au besoin, les dessins modifiés seront fournis à l'entrepreneur lorsque le contrat sera octroyé. Cette modification mineure ne nécessite pas la préparation d'un nouveau dessin à ajouter à la demande de soumissions.

**Q70** Modification 002, C. RÉVISIONS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Appendice B – Énoncé d'atténuation des effets sur les ressources archéologiques.

Enlever le point 4 en entier :

a) De quel point 4 parlez-vous?

b) Du point 4 sur la portée des travaux, qui va de la page 2 à la page 5?

**R70** a) Cet élément devrait seulement renvoyer au point 4 concernant l'atténuation des effets de l'étable temporaire sur les ressources archéologiques de la partie 4.1.1 – écurie pour chevaux de trait.

**Q71** Modification 002, C. RÉVISIONS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES; dessin A2. Effacez la demande de production de dessin au complet concernant l'emplacement du passage couvert temporaire, OPTION 1 :

a) Qu'en est-il de l'emplacement du passage couvert temporaire, OPTION 2?

b) Veuillez modifier le dessin A2 et fournir la nouvelle version.

**R71** a) Enlevez l'option 2 également.

b) Voir la réponse à 69 a).

**Q72** Dans les spécifications, il n'y a rien à l'Annexe A. Veuillez communiquer ou fournir l'information.

**R72** Les documents sur l'environnement seront remis au soumissionnaire retenu lorsque le contrat sera octroyé. L'information pertinente est résumée dans le dossier d'appel d'offres.

**Q73** Comme il vous a été demandé plus haut, pourriez-vous reporter la date de clôture au 4 février 2020?

**R73** L'invitation prend fin : 30 janvier 2020 14h HNR.

**Q74** Lorsque les roches de la fondation en grès seront enlevées et que les notes requises auront été prises, est-ce qu'on enlèvera toutes les traces de ciment et de peinture des roches avant de les replacer? Ou est-ce que l'on laissera les traces de ciment ou de peinture sur celles-ci pour préserver leur état initial?

**R74** Les blocs de roches de la fondation seront nettoyés afin qu'il ne reste aucune trace de peinture ni de ciment.

**Q75** Quelle est la largeur des roches de la fondation sur lesquelles reposent les billots?

**R75** La largeur des blocs de roches de la fondation varie. La largeur des unités de roches de la fondation est de plus ou moins 350 millimètres.

**Q76** Il est indiqué de se référer au tableau en ce qui concerne les coûts de remplacement des matériaux. Où se trouve ce tableau?

**R76** L'appendice 1 – tableau de prix combinés – point 1, concerne le remplacement des roches. Prix par roche permettant l'assemblage de blocs de roches d'au plus 350 mm de large, 400 mm de long et de 300 mm de haut.

## C) APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

### 1. Section: TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

La description de l'article 14 est modifiée comme suit :

#### Ancienne version :

14	06 03 13	Installation de vis de structure : fentes dans l'ensemble– Type 5	Unité	50	\$	\$
----	----------	---	-------	----	----	----

#### Version révisée :

14	06 03 13	Installation de vis de structure : fentes dans l'ensemble– <b>Type 1</b>	Unité	50	\$	\$
----	----------	--	-------	----	----	----

**On demande aux soumissionnaires d'effectuer ce changement comme il se doit. S'il n'a pas été fait dans la soumission, l'État le fera au nom du soumissionnaire et se servira du prix unitaire fourni pour obtenir le prix calculé total correct.**

## D) RÉVISIONS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

### 1. Specification Section 06 03 13

Au point 2.5.1 de la section 06 03 13 du devis (page 5), remplacer « Type 1-8 » par « Type 1-4 ».

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**